

PROGRAMME DE FORMATION – HARCÈLEMENTS AU TRAVAIL

Objectifs pédagogiques :

- Définir le cadre juridique des diverses formes de harcèlement
- Reconnaître et identifier les situations de harcèlements
- Sécuriser la relation de travail en adoptant les bons réflexes pour lutter contre toute forme de harcèlement au travail

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

Selon devis, en fonction du nombre de participants.

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- [.]

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum [.] personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience)

Durée :

[.]

Programme :

Présentation théorique :

Obligations de sécurité l'employeur
Notions de harcèlements
Acteurs et le rôle des différentes institutions dans la gestion du harcèlement

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- L'animation interactive de la formation
- La présentation d'exemples concrets et de cas pratiques

Contact :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience) : gmenard@soffal.fr

